



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 19 janvier 2021

18 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Rémi LeBlanc, directeur des travaux publics**
- Chantal Richard, trésorière adjointe**
- Jean Goguen, directeur d'urbanisme, CSRK**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du public qui visionnent la réunion en direct sur YouTube.

Le maire fait part que les zones 1, 2 et 3 passent à la phase rouge à minuit ce soir et indique que Santé publique demande aux gens de continuer à suivre les consignes et d'éviter les rassemblements.

2. Adoption de l'ordre du jour

21-01 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Présentation publique – plan municipal – 18h00

Monsieur Jean Goguen, directeur d'urbanisme de la CSRK, fait un survol du plan municipal et explique certaines sections du nouveau plan. Il indique que le conseil va se servir de ce plan comme un guide.

Le maire remercie Monsieur Goguen pour sa présentation.

5. Levée de la réunion

21-02 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de la réunion à 18h37.

ADOPTÉE